

# Élections en République démocratique du Congo

Mouloud Idir

Numéro 754, janvier–février 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/67179ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Idir, M. (2012). Élections en République démocratique du Congo. *Relations*, (754), 7–8.



dernière approche consiste à traiter chacun des secteurs économiques indépendamment l'un de l'autre. Elle postule, par exemple, que la bonne performance économique du secteur forestier est garante de la vitalité des régions forestières. L'approche territoriale, plus présente à l'échelle municipale au Québec, consiste quant à elle à analyser, pour chacun des territoires, le plus grand nombre de facteurs présents ainsi que leurs interactions. Elle soutient ainsi qu'il faut concevoir et évaluer les projets de forêts de proximité selon des critères sociaux: dynamisme social; création d'emplois locaux, de coopératives et d'organismes bénévoles; participation du public; retombées économiques locales, etc. Certes, ces critères figurent dans le document de consultation du gouvernement, mais ils sont placés dans une liste incluant des critères plus économiques. Le choix d'opter pleinement pour un développement local intégré représenterait donc une certaine « conversion », car le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a d'abord une vocation économique, malheureusement. Le nouveau ministre, Clément Gignac, est d'ailleurs un économiste ayant surtout œuvré dans le monde bancaire.

On voit bien que le débat sur la gestion forestière est un conflit de systèmes de valeurs. Dans le même sens, Luc Bouthillier, Hugues Dionne et d'autres soutiennent dans un rapport

remis au Service canadien des forêts (1995) que « paradoxalement, la question de la "forêt habitée" n'est pas d'abord une question forestière! [...] Elle prend tout son sens en autant que les enjeux territoriaux du développement des régions rurales périphériques soient posés. Il devient alors possible de traiter de l'importance d'habiter un territoire, en l'occurrence un territoire forestier » (p. 17).

La politique est attendue pour le printemps 2012. Espérons que le ministre Gignac sera prompt à mettre en place de nombreuses forêts de proximité conçues comme des outils de développement local, bénéficiant d'abord aux populations – et non aux intérêts privés. ●

Claudia Bernal,  
*Comme l'eau et le vent*, 2006, eau-forte, aquarelle, pointe sèche

## Élections en République démocratique du Congo

La lutte contre la corruption et le pillage des ressources ne semble pas avoir trouvé une issue politique dans les récentes élections.

**MOULOUD IDIR**

Le 28 novembre dernier ont eu lieu les élections présidentielles et législatives en République démocratique du Congo (RDC). Ce rendez-vous électoral est le deuxième dans l'histoire de ce géant africain, indépen-

dant depuis 1960. Près de 32 millions d'électeurs étaient attendus pour ce scrutin dans quelque 64 000 bureaux de vote. L'Église catholique a joué un rôle important lors de ces élections. La Conférence épiscopale nationale du Congo a mis sur pied, de concert avec des organismes d'autres confessions

L'auteur, responsable du secteur Vivre ensemble du Centre justice et foi, faisait partie d'une mission d'observation organisée par Développement et Paix durant les élections congolaises



religieuses et le Centre Carter (ONG étasunienne), une mission d'observation réunissant 30 000 participants. La Conférence des évêques catholiques du Canada a ainsi répondu à l'appel de sa consœur congolaise en demandant à Développement et Paix d'organiser une délégation composée de cinq personnes, dont j'étais au nom du Centre justice et foi.

Finalement, après plusieurs jours de retard, la Commission électorale nationale indépendante (CÉNI) a annoncé la victoire de Joseph Kabila avec 48,95 % des voix. Une telle manœuvre est possible parce que la majorité présidentielle au pouvoir à Kinshasa a voté, au début de 2011, une modification de la Constitution et de la *Loi électorale* permettant d'être élu à la majorité simple à un tour. Son opposant, Étienne Tshisekedi, qui a obtenu 32,33 % des voix, a pour sa part rejeté ce verdict et s'est autoproclamé président élu de la RDC.

Le Centre Carter et la mission d'observation de l'Union européenne, s'ils ont relevé des anomalies et de nombreuses irrégularités entourant ce scrutin, refusent de se prononcer quant à savoir s'il y a eu des fraudes à grande échelle ou des dysfonctionnements. Il en va de même de l'Église catholique qui a déclaré les élections «crédibles» tout en déplorant «les irrégularités, les

violences et les tentatives de fraude», sans donner de plus amples précisions et en appelant surtout tous les acteurs politiques à éviter la violence et à accepter le verdict des urnes. Le cardinal Laurent Monsengwo, archevêque de Kinshasa, a quant à lui déclaré sur les ondes de Radio Okapi, le 12 décembre dernier, que «les résultats annoncés par la CÉNI ne sont pas conformes à la vérité ni à la justice».

Dans ce contexte, les grandes puissances semblent embarrassées : les communiqués officiels des différentes chancelleries rechignent à donner un satisfecit au président Joseph Kabila.

Sur place, la volonté de la population congolaise de prendre son avenir en main de façon souveraine pour en finir avec la corruption et la braderie des ressources naturelles était manifeste. La longue lutte de la société congolaise pour la démocratie et une plus grande justice ne date pas d'aujourd'hui. Elle remonte au début des années 1990 avec notamment l'épisode des Conférences nationales souveraines qui ont émergé en Afrique. Mais les grandes puissances avaient d'autres plans pour la RDC : il fallait trouver un remplaçant durable à Mobutu pour continuer de piller le pays en toute quiétude.

Un article de Jooneed Khan (*Relations*, août 2009) rappelle que la responsabilité première de ce pillage silencieux et éhonté incombe à l'État

congolais lui-même, faible et corrompu. Dès le début des années 1990, la carte politique interne a été redéfinie au profit des multinationales des États anglo-saxons, qui ont comme supplétifs des États régionaux. Ainsi, d'importantes concessions minières sont cédées à rabais à des multinationales des États-Unis, du Canada et de l'Europe, sur fond de privatisation de la guerre.

C'est l'avenir de l'Afrique qui se dessine en RDC. Des analyses relèvent qu'au moment où l'Empire déploie l'Africom<sup>1</sup>, pousse le Kenya à guerroyer en Somalie et s'emploie à détourner le Printemps arabe en sa faveur en jouant la carte islamiste, les Congolais renouent avec la ferveur démocratique de la Conférence nationale souveraine d'il y a vingt ans. Ce pays, qui dispose d'importantes ressources minières, a aussi un énorme potentiel agricole et hydraulique qui pourrait nourrir et électrifier tout le continent – d'où son surnom de «Brésil africain». Mais il faut d'abord que les Congolais reprennent le contrôle de leur pays et construisent un État fort qui mette les ressources nationales au service du développement (Jooneed Khan, *Mauritius Times*, 2 décembre 2011). ●

1. Voir Mouloud Idir, «L'Afrique dans la mire des États-Unis», *Relations*, juin 2007.

**Fatigué d'entendre toujours le même discours économique ?**

**Les gaz de schiste vont enrichir la collectivité!** – André Caillé

**Plus de privé en santé!** – Claude Castonguay

**Le Québec est dans le rouge!** – Réseau TVA

**Il faut travailler plus!** – Lucien Bouchard

Depuis 2000, l'IRIS travaille à démonter les mythes véhiculés par le droite. Pour continuer son travail et se faire entendre davantage, l'IRIS a besoin de vous.

**Devenez membre de l'IRIS en téléchargeant le formulaire ici : [www.iris-recherche.qc.ca/devenir\\_membre](http://www.iris-recherche.qc.ca/devenir_membre) ou en nous appelant au 514.789.2409**

**IRIS** Institut de recherche et d'informations socio-économiques

THIS NOTE IS LEGAL TENDER / CE BILLET A COURS LEGAL

OTTAWA 1988